



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Clair@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2022

Article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Comité Syndical du 22 février 2022

Rapport de l'exécution sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la gestion de la structure



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

1. Rappel des missions et compétences du Syndicat :

- Gestion de la rivière et des milieux aquatiques depuis sa création en 1997 (sur un périmètre de 69 communes à ce jour)
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011 (sur 36 communes)
- Animation de 2 contrats de rivière sur les périodes 1998/2007 et 2014/2019
- 2009/2013 : réalisation des études préalables au 2^e contrat de rivière, mise en place du SPANC, poursuite des opérations d'entretien des rivières et actions de communication
- 2011/2017 : animation du site Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux
- Depuis 2015 : Elaboration et animation d'un PGSZH – Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides – Eyrieux Embroye Turzon
- Depuis 2016 : Elaboration et animation du PGRE – Plan de Gestion de la Ressource en Eau – Eyrieux Embroye Turzon, puis Mialan depuis 2021
- Mise en œuvre d'actions/études ayant pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau, et le renforcement des mesures de prévention des risques naturels.

Les études bilan du 2^{ème} contrat de rivière ont comporté 5 volets (qualité, piscicole, astacicole, profil en long, évaluation et prospectives), elles ont été lancées en juillet 2019, et rendues fin 2021 avec proposition de nouveaux objectifs et nouvelles actions.

Début 2022, le Syndicat a défini un programme d'actions à mettre en œuvre sur les 3 prochaines années portant sur :

- Rétablissement de la continuité écologique sur l'Eyrieux et le Jergne (BV Mialan)
- Restauration d'une zone humide sur le bassin de l'Aygueneyre
- Restauration de la végétation des berges du Mialan
- Lutte contre la renouée du Japon (suivi du chantier de 2021, pâturage ovin)
- Suivi des zones d'érosion de l'Eyrieux aval
- Poursuite des actions de sensibilisation et d'animations scolaires, grand public...

Ces actions concernent principalement des actions prioritaires au SDAGE Rhône Méditerranée 2022/2027 et en lien avec le PGRE dans la mesure du possible pour pouvoir prétendre aux aides Agence de l'eau (AE).

2. Dernières modifications des statuts du SMEC

Dans le cadre des réflexions sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), une démarche conjointe a été initiée en 2017, associant 3 Syndicats de rivière (dont le Syndicat Eyrieux Clair qui a piloté le groupement de commandes) et 7 intercommunalités : CC DRAGA, CC Berg et Coiron, CC Ardèche Rhône Coiron, CA Privas Centre Ardèche, CC Rhône Crussol, CC Val'Eyrieux, CC Montagne d'Ardèche.

A la suite de cette démarche, les statuts du Syndicat Eyrieux Clair ont été mis à jour en janvier 2021 avec incorporation des items de la compétence GEMA, modification du calcul des participations communales, extension de son périmètre avec intégration des bassins versants du Mialan et des petits affluents RD du Rhône de la CC Rhône Crussol (10 communes supplémentaires) et réduction du nombre de délégués à 32 membres. Suite à ces modifications statutaires, de nouvelles élections se sont avérées nécessaires pour la gouvernance du Syndicat et Christophe GAUTHIER a été élu Président du Syndicat en février 2021, à la suite de Bernard BERGER, président depuis 1997.

3. Le personnel du SMEC

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair emploie 7 agents au 01 janvier 2022 reparti comme suit :



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
 adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

L'équipe technique du service rivière

- + Une chargée de mission coordination rivière (ingénieure principale territoriale)
Elle assurera également à partir de 2022 la mission de chef des services du Syndicat.
- + Une chargée de mission rivière et communication (agent en CDI)
- + Un technicien de rivière (Technicien de 2^{ème} Classe).

Le Service SPANC

- + Un technicien ANC embauché depuis le 02 décembre 2019 (renouvellement du contrat au 01 décembre 2021 pour 3 ans)
- + Une technicienne ANC embauchée le 01 septembre 2021 (CDD 1 an) suite à la démission de l'ancienne Technicienne ANC.

Le Service Administratif

- + Une Secrétaire chargée de la gestion administrative, financière et gestion des carrières, embauchée le 15 février 2021 (CDD 3 ans), suite au départ à la retraite de l'ancienne secrétaire.
- + Une secrétaire à temps non complet (Adjoint Administratif principal de 1^{ère} Classe) pour 30 h par mois, notamment pour épauler le Service rivière et SPANC (50 % du temps affecté à chaque service).

BUDGET GENERAL RIVIERE

Présentation des chiffres du compte administratif 2021

(Sera proposé au vote lors du Comité Syndical du 15 mars prochain)

Investissement

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
020	Dépenses imprévues	6 067,16	0,00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections	5 972,83	5 972,83
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 000,00	299,00
23	Immobilisations en cours	53 676,00	0,00
Total Général		118 715,99	6 271,83

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 6 271,83

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
001	Excédent d'investissement reporté	62 915,63	0,00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections	6 035,87	6 035,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 764,49	1 765,00
13	Subventions d'investissement reçues	48 000,00	0,00
Total Général		118 715,99	7 800,87

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT hors Excédent 2020 7 800,87

Report excédent 2020 62 915,63

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 70 716,50

EXCEDENT INVESTISSEMENT 2021 A REPORTER AU BP 2022 64 444,67

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	327 012,00	199 745,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	308 345,00	301 903,17
022	Dépenses imprévues	1 283,41	0,00
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections	6 035,87	6 035,87
65	Autres charges de gestion courante	44 830,00	41 934,27
66	Charges financières	2 000,00	777,13
Total Général		689 506,28	550 395,88

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 550 395,88

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Excédent de fonctionnement reporté	19 496,45	0,00
013	Atténuations de charges	1 032,00	8 143,12
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections	5 972,83	5 972,83
70	Produits des services, domaine et ventes divers	82 673,00	78 232,49
74	Dotations, subventions et participations	510 322,00	424 525,67
75	Autres produits de gestion courante	10,00	1,06
77	Produits exceptionnels	70 000,00	787,72
Total Général		689 506,28	517 662,89

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 517 662,89

Report excédent 2020 19 496,45

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 537 159,34

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2021 A REPORTER AU BP 2022 -13 236,54



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Résultats 2021

Investissement :	64 444.67
Fonctionnement :	-13 236.54
Excédent global :	51 208.13

On constate un résultat déficitaire de la section fonctionnement. Ce déficit s'explique par les dépenses des actions réalisées en 2021, et le versement des subventions afférentes à ces dépenses qui n'ont pas été prises en compte dans les recettes du compte administratif 2021. Les subventions ont été versées en janvier 2022 pour un montant de 77 640 €. Nous pouvons conclure que le résultat déficitaire en fonctionnement se régularise par l'encaissement de ces subventions.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

4. Section de fonctionnement

4.1- Les dépenses de fonctionnement

Après estimation des différentes dépenses de fonctionnement pour 2022, l'évolution serait la suivante :

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 201 et 2022

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022 (ROB)
Chapitre 011 - Charges à caractère général	327 012,00 €	98 950,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	308 345,00 €	299 989,00
Chapitre 65 - Charges de gestion courantes	44 830,00 €	47 580,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	777,13 €	1 500,00 €
Total	680 964,13 €	448 019,00 €

Nous constatons une baisse de 34,21 % des dépenses de fonctionnement entre 2021 et 2022. L'année 2021 a été consacrée à la réalisation des actions de fin de programme du 2^e contrat de rivière, notamment plusieurs actions engagées auparavant et qui devaient se solder en 2021 : études EBF et bilan du 2^e contrat de rivière, opération pilote renouée du Japon à St Sauveur, caractérisation des zones humides. De plus, une opération de dragage à Beauchastel avait été prévue au budget en dépenses et recettes mais qui a été abandonnée au profit d'une autre action portée par la CAPCA dans le cadre de sa compétence PI.

Sur les 448 019,00 € de dépenses de fonctionnement prévisionnelles, 396 069,00 € seront affectés au fonctionnement général, qui regroupe notamment les rémunérations du personnel, les indemnités des élus, la location des bureaux, le remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie, et plus globalement l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement du Syndicat.

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre 011 constitue l'essentiel des dépenses courantes du Syndicat, à cela s'ajoute les actions inscrites en fonctionnement.

A noter que ces actions concernent : les études, entretien et travaux de gestion de la rivière, et les actions de communication. Elles excluent donc le FCTVA.



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Volet études, entretien et travaux, communication programmé au BP 2022

Etudes/Entretiens/Travaux	BP 2022
Suivi Renouée du Japon Saint Sauveur	5 000,00 €
Opération pâturage Saint Péray	4 000,00 €
Entretien Ripisylve Mialan - 1ère phase de travaux	17 000,00 €
Communication	19 300,00 €
TOTAL	45 300,00 €

Le syndicat doit prévoir des travaux de suivi de l'opération pilote sur la Renouée du Japon réalisée en 2021 (intervention de 2 semaines d'une équipe d'insertion pour le traitement des repousses).

Une opération test de pâturage par des ovins sur la Renouée du Japon est prévue sur les bords du Mialan, elle est organisée avec la commune (intervention d'un troupeau sur 2 mois appartenant à un agriculteur local).

Le Mialan a fait l'objet d'un plan de gestion de la ripisylve en 2021 dans le cadre d'un stage, les travaux prévus pour un montant de 60 000 € pourraient être programmés sur 3 ans : 2022 / 2024.

Les actions de communication prévues en 2022 sont : l'édition d'un guide du Jardinage sans pesticide et économe en eau, des animations scolaires, grand public et auprès des élus.

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

Les perspectives pour 2022 ont été calculées au plus juste (Baisse de 2.71 % par rapport au BP 2021).

A noter que les 3 postes permanents de l'équipe technique du service rivière sont financés en partie par des subventions de l'Agence de l'Eau. Les demandes de subvention pour le financement de l'année 2022 ont été déposées fin décembre 2021, pour un montant global prévisionnel de 150 800€, incluant les salaires chargés, une subvention de 101 320 a été sollicitée.

A noter que la Région Auvergne Rhône Alpes ne finance plus directement les postes depuis 2019. En 2020 et 2021, le syndicat a obtenu un financement partiel via les actions (poste animation).

Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Il s'agit des montants prévus pour 2022 correspondant aux indemnités des élus. Il n'y a pas d'évolution par rapport aux montants prévus en 2021, ce qui s'explique par une reconduction du nombre de vice-présidents et du montant des indemnités de fonction, cotisations retraites et frais de mission.

Chapitre 66 – Charges financières

Les perspectives pour 2022 correspondent aux remboursements des intérêts de la ligne de trésorerie ainsi que les remboursements des intérêts d'un éventuel emprunt destiné à financer les actions inscrites en investissement.

Le budget rivière n'a pas d'emprunt à ce jour.

Une ligne de trésorerie a été souscrite le 24 décembre 2021 à hauteur de 100 000 € pour pallier aux éventuels différés de paiement des subventions et des participations communales pour une période de 6 mois. Aucun tirage sur cette ligne de trésorerie n'a été demandé à ce jour. Le remboursement est attendu pour le 30 juin 2022 si la ligne de crédit est utilisée.

Les charges générales ont été calculées au plus juste.

Afin de permettre de régler des dépenses non prévues à ce budget calculé au plus près des réalisations, un montant de 17 684,38 € a été inscrit en dépenses imprévues.

4.2- Les recettes de fonctionnement



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Après estimation des différentes recettes pour 2022, l'évolution entre 2021 et 2022 serait la suivante :

Evolution des recettes de fonctionnement entre 2021 et 2022		
Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022 (ROB)
Chapitre 013 - Atténuation de charges	1 302,00 €	400,00 €
Chapitre 70 - Produits des services, domaine et vente diverses	82 673,00 €	80 707,00
Chapitre 74 - Dotations et participations	510 322,00 €	397 240,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	10,00 €	10,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	70 000,00 €	140,50 €
Total	664 307,00 €	478 497,50 €

Une baisse importante de 27,97 % des recettes de fonctionnement est constatée entre 2021 à 2022. Les subventions perçues en 2021 (Chap. 74) correspondent aux actions soldées cette même année (fin de programme 2^e contrat de rivière, cf. dépenses fonctionnement 2021). Ces actions menées jusqu'en 2021 inscrites au 2^e contrat de rivière bénéficiaient de subventions à hauteur de 80 à 100% par l'Agence de l'eau et la Région.

En 2022, les subventions perçues concernent : le solde AE des études Bilan et EBF, les postes (solde 2021 et acompte 2022) et la communication.

Pour les actions nouvelles 2022/2024 en fonctionnement, les perspectives de subvention concernent les aides de l'Agence de l'eau principalement (Entretien Mialan et Renouées en contrepartie de la réalisation d'actions SDAGE, ainsi que la communication) et le plan pastoral (Entretien Mialan).

Chapitre 013 - Atténuation de charges

Une enveloppe est prévue pour un éventuel remboursement par l'assurance du personnel en cas d'un agent absent (arrêt maladie).

Chapitre 70 - Produits des services, domaines et ventes diverses

Il s'agit des remboursements des frais de personnel affectés au SPANC, prévus au BP 2022 :

Frais de secrétariat : 9 707 €

Charges de personnel : 70 000 € (2 techniciens)

Charges sociales : 1 000 €

Total : 80 707 € (comptabilisé en dépenses du BP SPANC et recettes du budget général correspondant au remboursement par le SPANC)

Chapitre 74 - Dotation, Subvention et participations

Ce chapitre est constitué principalement des subventions reçues et des participations communales.

S'agissant des subventions Agence de l'Eau RMC :

1) Subvention prévisionnelle pour les 3 postes rivières de l'Agence de l'Eau RMC = 101 320 € (part d'autofinancement du SMEC : 49 480 €).

Recettes prévues au BP 2022 : Environ 40 000 € pour l'acompte de la subvention des postes 2022 et 50000 € pour le solde de la subvention des postes 2021.

2) Soldes des subventions reçues suite aux dépenses effectués pour les Etudes bilan et l'Etude Espace de Bon Fonctionnement, ces actions se sont achevées en 2021.

Recettes prévues au BP 2022 : 77 640 € (perçues en janvier comme indiqué avant).

3) Subvention Communication 2021 – 2022 : Recettes prévues au BP 2022 = 9 600 €.



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

A noter que la Région ne finance plus les actions inscrites en fonctionnement.

Après intégration de ces chiffres, le montant prévisionnel total (Dépenses/Recettes) du budget fonctionnement 2022 s'élèverait à 482 546,92 € sous réserve de modifications issues du présent débat d'orientations budgétaires.

Les propositions budgétaires de 2022 baissent de 12.32 % par rapport à 2021. Cela s'explique par le fait que les actions inscrites en fonctionnement en 2022 représentent 14.59%, alors qu'en 2021 il était de 41.78 % ; les charges courantes du Syndicat ont été prévues dans le budget au plus juste.

Compte-tenu des prévisions budgétaires, il est proposé de fixer les participations communales globales à 220 000 €.

Tableau évolution des participations communales de 1999 à 2022

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
102115	112987	111886	123067	131808	137371	147371	166436	159376	159089	153000	153086	150073	150034	150000	150000

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
150000	150000	150000	150000	150000	150000	180000	220000

Programmation des actions pour 2022 – plans de financement des projets inscrits en fonctionnement

↳ Voir tableau détail des actions de fonctionnement – Annexe 1

5. Section Investissements

5.1- Les dépenses d'investissement

- *Les investissements hors opérations*

020 - Dépenses imprévues	11 368.67 €
20 – immobilisations incorporelles	10 000.00 €
204 – Subventions d'équipement versées	3 750.00 €
21 – immobilisations corporelles (Mobiliier, informatique)	15 000.00 €

Total dépenses réelles : 40 118.67 € (hors opérations)

040 Dépenses d'ordre investissement : 4 049.42 €
(Amortissement subventions)



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

- **Les opérations d'équipement**

Opération n° 10007 C235 Sentier du Talaron		
Aménagement sentier, panneaux d'interprétation, balisage, installation panneaux.		
Articles	Dépenses réalisées 2021	Prévisions 2022
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	0 €	53 676 €
Opération n° 10008 Dispositif anti montaison Ecrevisses		
Ruisseau du Courtebut		
Articles	Prévisions 2022	
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 000 €	

TOTAL Dépenses opérations : 54 676 €

- **Les opérations pour compte de tiers (OPCT)**

Les opérations pour compte de tiers à inscrire au BP 2022, sont enregistrées au comptes 4581 en dépenses et 4582 en recettes pour les mêmes montants.

Opérations pour Comptes de Tiers

Articles	Libellé	BP 2022
4581112	Continuité Piscicole Eyrieux Amont Seuil Colonie (étude PRO et DCE) (suite à l'étude des scénarios et AVP en 2020/2021)	12 600,00 €
4581113	Continuité Piscicole Eyrieux Amont Seuil du Pont (étude PRO et DCE) (suite à l'étude des scénarios et AVP en 2020/2021)	10 200,00 €
4581114	Continuité Ecologique Le JERGNE BV Mialan Passage busé (études préalables aux travaux, estimatif) OPE SDAGE	15 000,00 €
4581115	Plan de gestion Zone Humide de La Guèze Aygueneyre Amont (suite à l'étude de caractérisation)	7 500,00 €
	Total	45 300,00 €

Les actions proposées émanent d'études précédemment menées entre 2019 et 2021.

Ces travaux correspondent à des travaux structurants pour la rivière qui peuvent être inscrits en investissement. Ils concernent des biens n'appartenant pas au syndicat, il sera nécessaire de signer des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes et privés concernés.

Etant des travaux prioritaires au SDAGE, ils permettront de solliciter des subventions sur d'autres opérations prévues en fonctionnement (entretien ripisylve Mialan, renouée) auprès de l'Agence de l'eau.

Le FCTVA pourra être sollicité si les travaux concernent des ouvrages publics.

Les perspectives de subvention pour ces opérations d'investissement concernent les aides de l'Agence de l'eau, de l'Europe (FEDER) et le SCOT Grand Rhovaltain pour le Jergne (SCOT / contrat Vert et Bleu en phase bilan en 2022, nouveau CVB à partir de 2023).

Notons que l'Agence de l'eau a changé son mode de fonctionnement : pour les travaux sur la continuité, la demande de subvention ne peut être déposée que lorsque les montants travaux seront connus plus précisément, aucune demande ne pourra être faite sur la base des estimatifs AVP.



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Avec les opérations réelles et d'ordre en dépenses (amortissements), le total du budget en dépenses d'investissement 2022 s'élèvera à 161 794.09 €.

5.2- Les recettes d'investissement

Les principales recettes réelles d'investissement sont constituées par les recettes des opérations d'investissement, ainsi que les recettes d'ordre.

Opération n° 10007 – C235 Sentier du Talaron Aménagement sentier, panneaux d'interprétation, balisage, Installation panneaux

	Recettes réalisées 2021	Prévisions 2022
1312 – REGION	0 €	48 000 €

Le total du budget en recettes d'investissement 2022 s'élèvera à 161 794.09 €, incluant un excédent d'investissement reporté de 2021 pour un montant de 64 444,67 €, et le FCTVA pour un montant de 701.91 € suite aux factures payées en 2020 pour le Sentier du Talaron.

Un ajustement des dépenses doit être effectué à hauteur des recettes capitalisées afin d'équilibrer la section investissement.

Programmation des actions pour 2022 – plans de financement des projets d'investissement en dépenses

↳ Voir tableau détail des actions d'investissements – Annexe 2

BUDGET SPANC

Le service assainissement non collectif (SPANC) fonctionne depuis mars 2011. C'est un budget autonome et les dépenses sont exclusivement financées par les redevances des usagers. Il a été établi sur une périodicité de 8 ans. Cette durée peut être prolongée jusqu'à 10 ans.

Présentation des chiffres du compte administratif 2021 :



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
 adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Investissement

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
020	Dépenses imprévues	820,54	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 492,10	2 492,10
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 020,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	7 000,00	5 000,00
Total Général		17 332,64	7 492,10

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 7 492,10

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
001	Excédent d'investissement reporté	1 954,85	1 954,85
021	Virt. de la section de fonctionnement	5 000,00	0,00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections	1 758,91	1 758,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 618,88	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	7 000,00	5 000,00
Total Général		17 332,64	8 713,76

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 8 713,76

Excédent d'investissement reporté au BP 2022	1 221,66
--	----------

Fonctionnement

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	20 709,00	11 553,56
012	Charges de pers. et frais assimilés	82 673,00	78 232,49
022	Dépenses imprévues	2 001,64	0,00
023	Virement à la section d'invest.	5 000,00	0,00
042	Opér. d'ordre de transf. entre sections	1 758,91	1 758,91
65	Autres charges de gestion courante	50,09	50,09
66	Charges financières	1 039,33	152,09
67	Charges exceptionnelles	274,00	0,00
68	Dotations aux amort. dépréc. et prov.	1 063,00	1 063,00
Total Général		114 568,97	92 810,14

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 92 810,14

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 274,97	18 274,97
70	Vte de prdts finis, prestations de services	90 080,00	79 878,00
77	Produits exceptionnels	5 151,00	4 055,00
78	Reprises sur amort. dépréc. & prov.	1 063,00	0,00
Total Général		114 568,97	102 207,97

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 102 207,97

Excédent de Fonctionnement reporté au BP 2022	9 397,83
---	----------

Résultats 2021

Investissement :	1 221.66
Fonctionnement :	9 397.83
Excédent global :	10 619.49

Nous constatons un résultat excédentaire en baisse par rapport à l'année précédente (sachant que 2020 a été une année particulière). Cela s'explique par un manque de facturation (1 seul technicien sur 3-4 mois, recrutement du second à l'automne), une réparation importante pour le véhicule et des impayés qui commencent à être plus importants (1 100 € en 2021 donc vigilance sur ce dernier point).

Total des contrôle effectués en 2021 : 503 (391 en 2020), réparti comme suit :

- 211 diagnostics de l'existant
- 133 contrôles pour vente
- 83 conceptions d'installation
- 76 contrôles de bonne exécution

Depuis 2011 : 4 664 contrôles ont été effectués. Il reste approximativement 1100 contrôles à réaliser. Le SPANC rembourse un emprunt de 10 000 € souscrit en 2019 sur 4 ans.

Afin de pallier au différé de paiement des redevances, une nouvelle ligne de trésorerie a été souscrite en janvier 2022, à hauteur de 50 000 €, pour une durée de 6 mois. Cette durée a été négocié à 6 mois pour éviter que le remboursement intervienne en décembre, qui est un mois où les charges annuelles et trimestrielles sont réglées. La nouvelle ligne de trésorerie sera renégociée à son échéance pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du matériel informatique des techniciens et du logiciel de gestion ANC, est toujours envisagé. Un devis pour le logiciel d'un montant de 15 500 €, et un devis pour deux ordinateurs portables pour un montant de 2 496€ ont été reçus à ce jour. Afin de prévoir les crédits nécessaires, un emprunt d'un montant de 15 000€, remboursable en 5 ans, pour le financement du logiciel est envisagé. Un



Mise en valeur de l'Eyrleux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

virement de la section fonctionnement (023) vers la section investissement (021) devra être inscrit au budget 2022 pour le financement des ordinateurs portables.

Compte-tenu de ces éléments, les prévisions 2022 sont proposées comme suit :

Section fonctionnement :

Le montant du budget fonctionnement pour 2022 s'élèvera à 104 567.83 € en dépenses et en recettes (excédent 2021 de 9 397.83 € inclus).

Dont Charges à caractère général : 15 389.51 €

Dont Charges de personnel et frais assimilés : 80 707 €

Charges de gestion courante : créance admise en non-valeur de 274 €

Dont Charges financières, intérêts ligne de trésorerie, échéance emprunt et ICNE : 524.58 €

Dont charges exceptionnelles : 274 € (annulation de titre)

Dépenses d'ordres :

Virement section investissement : 4 800 €

Amortissement : 1 758.91 €

Dépenses imprévues : 839.83 €

Les recettes de fonctionnement se répartissent à raison de 92 000 € de redevances, de 3 000 € de majoration de redevance, et de 9 397.83 € d'excédent reporté.

Section investissement :

Le montant du budget investissement pour 2022 s'élèvera en dépenses et en recettes à 24 780.57 € (excédent 2021 inclus de 1 221.66 €)

Dont en dépenses :

Remboursement emprunt : 2 507.80 €

Immobilisations incorporelles : 16 000 € (Achat du logiciel)

Immobilisations corporelles : 3 020.11 €

Dépenses imprévues : 1 252.66 €

Les recettes d'investissement se répartissent à raison de : 15 000 € d'emprunt à souscrire, 4 800 € virement de la section fonctionnement et 1 758.91 € en amortissements.

A noter cette année, l'inscription à prévoir au budget 2022 d'une opération restante pour comptes de tiers relative à 1 projet de réhabilitation regroupée d'ANC, pour laquelle le SPANC reçoit une subvention du Département 07 (PASS TERRITOIRES) et reverse la somme aux propriétaires, après vérification des travaux réalisés.

Prévisions dépenses et recettes Accons : 2 000 € (reste à réaliser).

Rappel : une subvention de 5 000 € a déjà été versée pour un projet de réhabilitation à Rochepaule réalisé en 2021.

Vu le 15 février 2022

Le Président du Syndicat Mixte Eyrieux Clair,
Christophe GAUTHIER

